

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Commune de Vully-les-Lacs
RC 505-C-P Salavaux, route d'Avenches

En raison de travaux de réfection de la chaussée dans le centre de Salavaux (route d'Avenches) le tronçon de la Route Cantonale N° 505-C-P, compris entre l'intersection avec la route du Gros Buisson et l'intersection avec En La Gottaz (RC 502-C-P), sera interdit à toute circulation (OSR 2.01) :

du mercredi 16 septembre 2026
à 07h00
au samedi 19 septembre 2026
à 05h00

Une déviation sera mise en place et signalée sur l'itinéraire Salavaux – Villars-le-Grand – Avenches dans les deux sens de circulation.

La Municipalité et la Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagères et usagers à faire preuve de prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation mise en place.

Municipalité de Vully-les-Lacs
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Destinataires

- Communes d'Avenches, Vully-les-Lacs
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Payerne, Avenches
- ECA, SDIS
- Transports publics
- DGMR - Région Nord
- Viasuisse
- Urgences Santé Vaud
- SAN -Transports Spéciaux
- Bureau des manifestations



Etat de Vaud / DICIRH

Direction générale de
la mobilité et des routes



RC 505-C-P Salavaux

Date	Dessin	Référence	N° Plan
18.08.2026	CSA	2624-05	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

